



Charte de la section internationale britannique (SIB) du Collège Bois de Nèfles



La section internationale :

Le collège Bois de Nèfles propose à certains de ses élèves, sélectionnés suite à une épreuve écrite et orale, de suivre un cursus de quatre ans en section internationale britannique. Celui-ci comprend un enseignement approfondi de la langue choisie en anglais tronc commun, un enseignement de littérature de monde anglophone (4h) et un enseignement d'une Discipline Non Linguistique (1h30 par niveau d'histoire- géographie enseignée en langue anglaise).

Dans le cadre de sa scolarité en section internationale, l'élève peut être amené à participer à :

- Un programme de mobilité virtuelle, hybride ou physique de la section (correspondance européenne, accueil de correspondants et/ou voyage pédagogique et/ou échanges virtuels)
- Des activités approfondies en anglais, surtout à l'oral
- Des activités culturelles en langue étrangère (sorties pédagogiques, lectures d'œuvres complètes en langue étrangère)

La section internationale britannique s'adresse à des élèves :

- Sérieux, curieux et motivés et qui expriment un souhait personnel de suivre le cursus et d'approfondir leur pratique de la langue
- Qui sont prêts à absorber une charge de travail supplémentaire (temps de classe et temps personnel). Le niveau et l'investissement demandés sont exigeants (niveau A1+/A2 du CECRL à l'entrée en 6èSIB, niveau B2 visé en 3èSIB)

Engagement de l'élève

Cette opportunité s'inscrit dans un cadre exigeant, qui implique un engagement particulier de la part de l'élève et de ses parents.

Travail et attitude

L'élève s'engage à respecter pleinement ses obligations de collégien(ne) :

- Être assidu et ponctuel
- Participer à toutes les activités et évaluations
- Faire le travail demandé, en classe et à la maison
- Respecter ses camarades, ses professeurs et les autres membres de la communauté scolaire.

Investissement personnel

L'élève s'engage à s'investir dans sa scolarité en section internationale :

- En témoignant de l'intérêt et de la curiosité pour les activités et projets proposés
- En prenant part, sauf impossibilité, aux sorties ou voyages pédagogiques proposés
- En démontrant une motivation à mener le cursus à son terme

Tout manquement à ces engagements pourra faire l'objet d'une convocation à participer à une réunion avec les enseignants, les parents et l'élève de section afin de discuter de la poursuite de scolarité en section internationale.

L'élève

Ses parents

La principale